



[inm.qc.ca](http://inm.qc.ca)

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012

DES CITOYENS

DES IDÉES

DES PROJETS





## MISSION ET VALEURS

La mission de l’Institut du Nouveau Monde (INM) est de développer la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec.

L’INM est une organisation non partisane œuvrant dans une perspective de justice et d’inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d’ouverture et d’innovation.

L’action de l’INM permet d’augmenter la proportion de citoyens qui participent à la vie démocratique ainsi que d’améliorer la qualité du débat public. Elle contribue au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

## ●●● TROIS AXES STRATÉGIQUES

### 1. LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CITOYENNES



**L'INM contribue au développement des compétences citoyennes des personnes et des organisations et suscite une « attitude citoyenne » au sein de la société.** Pour ce faire, l'INM s'est doté d'une expertise transférable et procède à une veille des meilleures pratiques en participation citoyenne. Pour les individus, l'INM organise des activités d'éducation, de formation, de mobilisation et d'appui à l'action citoyenne, comme son École d'été et son École d'hiver, destinées aux jeunes de moins de 35 ans, et le programme À go, on change le monde ! L'INM a également développé, au bénéfice des organisations, une offre de services aux entreprises, aux associations et aux institutions qui souhaitent s'ouvrir et s'adapter à une participation citoyenne de qualité : consultations, démarches délibératives, événements. INM Services-conseil propose ainsi des pratiques collaboratives, notamment par le biais du laboratoire d'innovation sociale, le LABIS de l'INM, une initiative propice à produire des solutions novatrices à des problèmes complexes.

### 2. L'ANIMATION D'UN DÉBAT CONTINU SUR LES ENJEUX ESSENTIELS POUR LA SOCIÉTÉ

**L'INM anime un débat continu sur les enjeux essentiels pour la société.** Les résultats de ce débat contribuent au renouvellement des idées et à l'élaboration de réponses aux grands défis de notre temps. L'INM a constitué une agora accessible et ouverte. C'est par leur participation concrète à ces débats portant sur des sujets importants, et dont les résultats ont une chance réelle d'influencer les politiques publiques ou les pratiques privées, que les citoyens apprennent à participer. Plus ils participent à la vie de la communauté, plus ils ont envie d'y participer. Cette agora comporte cinq dimensions :

- ▶ une veille sur l'évolution de la société et les enjeux à débattre, incluant la publication annuelle de l'ouvrage de référence *L'état du Québec*;
- ▶ la collecte et, au besoin, la production et la diffusion des connaissances nécessaires pour éclairer les débats par une documentation objective et de qualité;
- ▶ l'organisation d'activités délibératives, de la simple table ronde à une démarche structurée s'étalant sur plusieurs mois appelée « rendez-vous stratégique »;
- ▶ la diffusion et la mise en valeur des idées, projets et propositions issus de ces débats auprès du grand public et auprès des décideurs, sous la forme de rapports, de livres, de vidéos et d'autres supports;
- ▶ l'animation d'espaces délibératifs sur le web.

### 3. LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, ESSENTIELLE À L'EXERCICE ET AU DÉVELOPPEMENT DES DROITS DÉMOCRATIQUES

L'INM structure une réflexion continue et mène des activités de promotion de la démocratie et de la participation citoyenne. Il collige et rend accessible la connaissance disponible sur la démocratie et la participation citoyenne. Il convoque les parties prenantes à des discussions sur la participation publique, les mécanismes de consultation et les rapports entre démocratie participative et démocratie représentative. Il participe aux débats publics sur l'évolution des institutions et l'exercice des droits démocratiques. Il formule des avis et prend position ponctuellement sur les politiques publiques, les pratiques privées ou les événements d'actualité reliés à la participation des citoyens, au fonctionnement des institutions démocratiques et au déroulement des processus participatifs. Il promeut la participation citoyenne par son engagement à divers tables de concertation et autres regroupements pertinents à l'échelle nationale et internationale, ainsi que par une stratégie de présence publique et de communication auprès de divers réseaux et par l'entremise des médias d'information et des médias sociaux.



## TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'INM

Message du directeur général

Rapport d'activités

### **1. Le développement des compétences citoyennes**

#### ***À l'égard des citoyens***

L'École d'été de l'INM

L'École d'hiver de l'INM

À go, on change le monde !

L'École femmes et démocratie

#### ***À l'égard des organisations***

INM Services-conseil

Le LABIS : méthode collaborative pour l'innovation sociale

### **2. L'animation d'un débat continu sur les enjeux essentiels du Québec**

#### ***Prendre l'initiative de démarches délibératives d'envergure***

Les Rendez-vous des générations

La Conversation publique sur l'avenir minier du Québec

Les inégalités sociales et la participation citoyenne

L'Agora du Nouveau Monde : une plateforme délibérative en ligne

#### ***L'information au service de la participation***

L'état du Québec

Une plateforme numérique d'information

### **3. La promotion de la participation citoyenne essentielle à l'exercice**

#### ***et au développement des droits démocratiques***

La référence en participation citoyenne

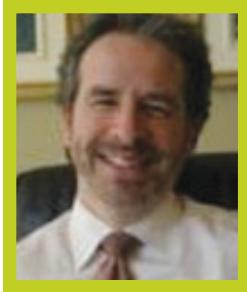
La participation de l'INM au débat public sur la démocratie

### **4. Une organisation dont il faut consolider les assises**

L'équipe de l'INM



## L'INM, AU CŒUR DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE



**MICHEL COSSETTE**

La dernière année a été faste sur le plan de la participation citoyenne au Québec. Il y a lieu de s'en réjouir. Des citoyens ont pris la parole pour défendre leurs positions respectives dans des débats animés relatifs à l'exploitation des ressources naturelles. Le conflit étudiant a été l'occasion d'un débat public sans précédent. Ce débat a certes été source de tensions. Mais il aussi permis de mettre en lumière l'importance de reconnaître et de canaliser les débats publics dans des lieux et selon des méthodes appropriées pour que ceux-ci aboutissent à des résultats productifs. Enfin, les élections du 4 septembre, bien que déclenchées en plein été, ont vu le taux de participation électorale repartir à la hausse, à près de 75 %, une augmentation significative et fort bienvenue par rapport au résultat de 2008 où à peine 56 % des électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote. La participation électorale des jeunes avait chuté à moins de 35 %.

Dans le respect de sa mission et de son caractère non partisan, l'INM a joué son rôle actif de promoteur de la participation citoyenne dans chacune de ces situations.

### SUR LA QUESTION DES RESSOURCES NATURELLES :

- ▶ À la demande du Comité d'évaluation environnementale stratégique **sur les gaz de schiste**, l'INM a présidé une consultation publique en décembre 2011 et produit un rapport, en mars 2012, qui met l'accent sur l'importance de la consultation des citoyens et sur l'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des gaz de schiste.
- ▶ À son initiative, l'INM a organisé une **Conversation publique sur l'avenir minier du Québec**. Pour cette démarche, l'INM a réuni en un comité consultatif des représentants de l'industrie, des syndicats, des groupes écologistes, des municipalités et des groupes de citoyens. Il a également consulté quelque 500 citoyens dans 10 villes du Québec et par le truchement d'une plateforme de consultation sur le web. Le rapport, publié le 24 septembre, met l'accent sur l'importance de consulter les citoyens en amont du développement minier et d'obtenir leur adhésion aux projets pour que ceux-ci se réalisent.
- ▶ L'INM a mené, au printemps 2011, **une consultation publique sur le Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Saint-Bruno**.





## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



### À L'OCCASION DU CONFLIT ÉTUDIANT

- ▶ L'INM a publié, le 27 mai, une **lettre ouverte faisant état de son analyse du conflit**, mettant l'accent sur le refus du dialogue, sur ses conséquences et sur l'importance, dans une société pluraliste et informée, de reconnaître la participation citoyenne comme une composante de la démocratie. L'INM y faisait la **recommandation de former une commission indépendante** chargée de mener une large consultation sur le financement des universités et l'accès à l'éducation supérieure. Des milliers de personnes ont lu cette lettre dont une version courte a été publiée dans *Le Devoir*.
- ▶ L'INM a organisé, le 13 juin, une **table ronde** réunissant cinq experts pour répondre à la question suivante : **que cache le conflit étudiant pour durer si longtemps ?** Quelque 300 citoyens ont participé à l'événement. Ils ont pu y exprimer leurs propres interprétations du conflit, échanger sur leurs préoccupations et mieux comprendre ce que vivait le Québec.
- ▶ L'INM a envoyé en mai et en juin **des équipes de vidéastes à la rencontre des manifestants participant aux défilés de casseroles** pour mieux comprendre leurs motivations. La vidéo a été l'une des cinq les plus vues sur le web sur cette thématique. Elle a été sélectionnée pour ouvrir le volet politique d'un festival franco-qubécois du documentaire en septembre en France.

### À L'OCCASION DES ÉLECTIONS DU 4 SEPTEMBRE



- ▶ L'INM avait été mandaté par le Directeur général des élections pour produire une **campagne vidéo sur le web pour encourager les jeunes à aller voter**. En recourant à l'autodérision, à l'humour et à la participation de personnalités artistiques appréciées des jeunes, nous avons mis en ligne trois vidéos, qui ont connu un succès retentissant: plus de 130 000 visionnements ont été enregistrés. La campagne a été encensée par la presse et a fait l'objet de reportages sur tous les réseaux et dans tous les journaux. La problématique de la participation électorale des jeunes a dominé toute la deuxième semaine de la campagne.
- ▶ L'INM a produit **une étude sommaire sur l'abstention électorale des jeunes** et a proposé au Directeur général des élections **une stratégie à court et à moyen terme** pour endiguer ce phénomène. Cette stratégie mise sur l'éducation civique et sur l'encouragement à la participation citoyenne sous toutes ses formes. Elle comporte aussi des propositions liées à des réformes institutionnelles et à des moyens de communication.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- ▶ Dans le cadre du même mandat, l'INM a organisé **25 débats électoraux avec des candidats locaux** des cinq partis représentés à l'Assemblée nationale dans autant de cégeps de la province.
- ▶ Le directeur général de l'INM, Michel Venne, a tenu **une chronique électorale hebdomadaire** dans *Le Devoir* sous le titre « Dans l'œil du citoyen ! » dans laquelle il réfléchissait sur les rapports entre les citoyens et la politique. Il a aussi amorcé la publication d'**un blogue**, destiné à demeurer après les élections, portant sur diverses thématiques liées à la participation citoyenne et aux enjeux cruciaux de la société québécoise.
- ▶ **L'École d'été 2012** de l'INM s'est déroulée en plein pendant la campagne électorale. Elle a permis aux jeunes de s'informer, de réfléchir et de débattre des principaux enjeux politiques de l'heure, et de rencontrer des citoyens engagés (dont les trois leaders étudiants du printemps) et des personnalités politiques et ainsi démythifier cet univers.

Le Blogue de Michel Venne



### UNE LEÇON : ACCENTUER LA PRÉSENCE PUBLIQUE DE L'INM POUR AUGMENTER SES EFFETS

La dernière année a confirmé l'intuition que nous avions, mais que nous avions négligée : l'INM doit accentuer sa présence publique, non seulement pour annoncer ses activités et y attirer des participants, mais pour promouvoir la participation citoyenne.

Non partisans, nous avons souvent hésité à prendre position publiquement. De plus en plus d'enjeux économiques et sociaux ont un rapport avec la démocratie et la participation des citoyens. L'INM, tout en demeurant non partisan, tout en évitant de se prononcer sur des enjeux sur lesquels il ne dispose pas d'expertise particulière, a le devoir d'intervenir pour soutenir l'importance de la participation citoyenne, notamment pour que celle-ci soit reconnue comme une condition essentielle dans tout processus public de décision ou tout processus ayant des répercussions sur le public et pour assurer une démocratie vivante et forte.

### MAINTENIR L'ACTION FONDAMENTALE DE L'INM

Ces constatations confortent le conseil d'administration de l'INM dans les choix stratégiques qu'il est en train de confirmer dans le plan quinquennal qui sera adopté durant l'automne. Ces choix amènent l'INM à adopter une position proactive en faveur de l'accroissement de la part de la population qui participe à la vie démocratique.

La promotion de la participation citoyenne ne passe pas seulement, ni d'abord, par la présence publique de l'INM. La communication est certes importante, mais l'INM veut continuer de se consacrer à une œuvre de fond qui consiste à créer les conditions favorables à l'expansion de la participation au sein de notre société.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est ainsi que la promotion de la participation citoyenne passe par d'autres stratégies. La première consiste à développer les compétences des citoyens, mais aussi des organisations susceptibles de favoriser la participation citoyenne. La seconde passe par une animation continue des débats publics sur les enjeux essentiels de la société. En animant de tels débats, l'INM crée les conditions réelles de la participation.

Plus les citoyens participeront à ces processus délibératifs, plus ils développeront les compétences à y participer, et plus ils voudront participer. C'est en participant qu'on acquiert la capacité et la volonté de participer et que l'on vainc ainsi les sentiments d'impuissance et d'incompétence, qui sont les deux principaux obstacles à la participation.

Les actions de l'INM, tout au long de l'année 2011-2012, ont servi cette mission et obéi à ces orientations stratégiques. Dans la prochaine section de ce rapport, nous faisons un rappel des nombreuses interventions de l'INM.

## MEMBRES, BÉNÉVOLAT ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours des dernières années, l'INM a délibérément mis l'accent sur le recrutement et la mobilisation de participants à ses activités. L'infolettre de l'INM rejoint près de 14 000 personnes chaque mois.

Au cours de l'année qui se termine, l'INM a rejoint directement plusieurs dizaines de milliers de personnes, autant par ses publications, ses activités réparties dans presque toutes les régions du Québec (notamment à l'occasion des Rendez-vous des générations, de la tournée Tout le monde à table et de la Conversation publique sur l'avenir minier du Québec), ses écoles de citoyenneté et les diverses démarches organisées par des partenaires que l'INM accompagne à titre d'expert-conseil.

Plus d'une centaine de personnes ont prêté main-forte à l'INM à titre bénévole au cours de l'année qui se termine. L'INM a également pu compter sur l'appui de dizaines de partenaires partout au Québec (une centaine d'organisations ont relayé l'information concernant le Rendez-vous des générations, notamment).

### LE NOMBRE DE MEMBRES DE L'INSTITUT SE MAINTIENT AUTOUR DE 300 PERSONNES.

L'INM est gouverné par un conseil d'administration de 16 membres, dont le directeur général de l'institut, Michel Venne. En 2011-2012, le conseil d'administration a procédé à l'évaluation de son directeur général, qui est bien en selle.

Je tiens à remercier de leur assiduité et de leur dévouement les membres du conseil, qui ont joué leur rôle de fiduciaires et de contrôleur tout en contribuant avec énergie et compétence à la détermination des grandes orientations de l'Institut, à court et à moyen terme.

Au cours de l'année, deux d'entre eux ont dû quitter leurs fonctions pour des raisons personnelles. Je veux les remercier pour leur contribution : Élaine Hémond et Jean-Marc Fontan. Trois autres terminent leur mandat cette année : Pauline Ngirumpatse, Karine Blondin et Pierre Vinet. Au nom des autres membres du conseil, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur participation. Je souligne en particulier la contribution de Karine Blondin, qui était parmi les membres fondateurs de l'INM en 2003 et qui depuis siège au conseil de manière continue.

### VERS LE 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Se remémorer la fondation de l'INM nous amène à prendre conscience du chemin parcouru par l'Institut, qui a commencé avec des moyens plus que modestes, pour se tailler une place de choix aujourd'hui, au Québec et même au-delà de ses frontières.

L'INM aura 10 ans l'an prochain. Déjà 10 ans ! Cette année 2013-2014 sera certes l'occasion de festivités, mais aussi de moments de réflexion sur l'état de notre démocratie et sur les conditions à créer ou à protéger pour que la participation citoyenne soit effective et toujours plus importante. Ce sera un rendez-vous pour les démocrates et ceux qui conservent le goût de l'avenir !



### RAPPROCHER LES CITOYENS DE LA DÉCISION

#### MICHEL VENNE

Le présent rapport d'activités parle de lui-même. En 2011-2012, l'INM a organisé, de sa propre initiative, près de 75 activités, réparties dans toutes les régions du Québec, sauf le Nunavik.

Il a ensuite prêté son concours à une douzaine d'événements majeurs organisés par ou avec des partenaires, dont trois démarches qui ont mobilisé des Québécois à la grandeur du territoire (sur la culture, sur l'énergie et sur les saines habitudes alimentaires).

Enfin, pour la deuxième année consécutive, l'INM a reçu, à Montréal, la société civile mondiale à l'occasion de la 10<sup>e</sup> Assemblée mondiale de Civicus, qui comptait 800 inscrits de 130 pays.

### APPRENTISSAGE ET CROISEMENT DE SAVOIRS

Les chiffres sont là. À ces activités ont participé plusieurs dizaines de milliers de personnes, de tous âges et de tous horizons, favorisant d'abord diverses formes d'apprentissage et de partage de connaissances sur les grands enjeux de notre temps. Nos écoles de citoyenneté sont exemplaires à cet égard, et *L'état du Québec* demeure notre ouvrage de référence.

Ces activités ont permis, ensuite, des dialogues, des échanges, des débats, entre personnes appartenant à des univers différents. La diversité des participants est à l'ordre du jour. Le croisement des savoirs en découle. Ainsi qu'une forme de médiation.

Sur le vieillissement de la société, l'INM a réuni, au cours de quelque 50 rendez-vous régionaux et à son rendez-vous national, des jeunes, des aînés, des familles, qui ont pu échanger sur leurs perspectives à l'endroit de notre société vieillissante. Ces participants ont accouché de la Déclaration des générations. Sur l'avenir minier, nous avons réuni des industriels, des citoyens, des écologistes et des élus locaux pour trouver la recette d'une nouvelle vision partagée du développement minier au Québec.

### DIALOGUER POUR TRAITER DES SUJETS CONTROVERSÉS

Plus que jamais cette année, l'INM a contribué à la confrontation des points de vue sur des sujets difficiles : les gaz de schiste, les mines, le financement de la santé, le choc des générations. Nous avons, du même coup, démontré encore une fois que le dialogue demeure la meilleure voie à suivre pour faire émerger des consensus et des solutions aux problèmes que nous avons en commun.

L'échange et la collaboration sont aussi des moyens de monter des projets et de les mener à terme. Le programme À go, on change le monde ! a encore permis d'accompagner des dizaines de jeunes dans la réalisation de projets d'entreprises.

## RAPPROCHER LE CITOYEN DE LA DÉCISION

Toutes les initiatives de l'INM poursuivent le même but : rapprocher le citoyen de la décision, lui permettre de participer aux délibérations qui la précèdent, influencer les décideurs.

Nous croyons fermement que la démocratie représentative doit être complétée par la démocratie participative. Les institutions doivent évoluer pour se faire plus ouvertes à la participation des citoyens entre les élections. Des processus doivent être mis en place ou améliorés pour donner aux citoyens une voie qui leur permet de définir, ensemble, le développement de nos territoires.

Entre-temps, l'INM anime lui-même, dans des agoras qu'il crée de toutes pièces lorsqu'elles n'existent pas, des débats publics d'envergure sur les plus grands enjeux. Il expérimente des méthodes qui pourront ensuite être reprises par les institutions lorsque celles-ci auront évolué dans ce sens. C'est encore ce que nous avons fait, durant la dernière année, avec nos conversations de café, nos caravanes citoyennes, nos « hold-up » et nos sessions « buzz », avec des publics variés sur des sujets de toute nature.

## INNOVER ET DÉVELOPPER

Pour réaliser sa mission, l'INM s'est donné le mandat de rester à la fine pointe des connaissances en participation citoyenne. Nous avons démarré, en 2012, la création d'une plateforme délibérative en ligne et d'une plateforme numérique d'information pour appuyer la délibération. Et nous avons créé un nouveau programme, le LABIS (Laboratoire d'innovation sociale), une méthode de travail collaboratif pour favoriser l'innovation sociale.

L'INM a maintenu sa participation active au Réseau québécois en innovation sociale et, par son directeur général, aux réseaux des Fellows d'Ashoka et de la Fondation Carold pour la participation citoyenne et le changement social. Notre association avec Civicus nous a permis de rester branchés sur les meilleures façons de mesurer les répercussions sur et d'animer la société civile, en regardant ce qui se fait ailleurs dans le monde.

L'Institut poursuit son chemin. Merci de l'accompagner.

Je vous invite à parcourir l'année 2011-2012 en accéléré.

Bonne lecture !

## 1. LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CITOYENNES

### 1.1 À L'ÉGARD DES CITOYENS

L'INM a poursuivi son action en faveur du développement des compétences citoyennes, notamment à l'égard des jeunes, public cible privilégié par l'Institut depuis sa fondation.



#### L'ÉCOLE D'ÉTÉ DE L'INM

En août 2011, l'INM a tenu sa 8<sup>e</sup> École d'été, une école d'été aux airs de festival, qui a réuni quelque 340 jeunes de 15 à 35 ans provenant de toutes les régions du Québec. Le thème était la révolution créative. L'École d'été a mis l'accent, en 2011, sur l'acquisition, par les jeunes participants, du désir d'innover et de fonder leur action citoyenne sur la créativité. Ceux-ci ont été mis en contact avec des innovateurs sociaux d'avant-garde et ont pu, au cours d'ateliers, s'initier à diverses techniques de créativité. L'École d'été a permis, comme chaque année, à de jeunes entrepreneurs sociaux de s'initier à l'idéation de projets d'entreprises sociales. D'autres ont réfléchi au renouvellement de notre démocratie, au développement durable ou à la solidarité internationale. Comme à l'accoutumée, les grands débats politiques ont eu leur place à l'École d'été : M. François Legault, qui réfléchissait alors à la création d'un nouveau parti politique (qui allait naître sous le nom de Coalition Avenir Québec) a eu des échanges avec les participants. La question autochtone, l'idée de faire de « la politique autrement », les enjeux liés au développement minier ont fait l'objet de tables rondes.

#### L'ÉCOLE D'HIVER DE L'INM

La 5<sup>e</sup> École d'hiver de l'INM s'est tenue au Cégep Beauce-Appalaches, à Saint-Georges-de-Beauce. Quelque 80 cégepiens y ont participé et ont eu l'occasion de réfléchir aux grands enjeux de la société québécoise et de discuter des meilleures façons « d'entreprendre le changement », comme l'annonçait le slogan de l'événement. L'École d'hiver est une activité réservée aux jeunes du collégial. Elle a pour but de transmettre des compétences civiques et d'encourager l'engagement des jeunes.

#### À GO, ON CHANGE LE MONDE !

Le programme de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat social des jeunes a eu cinq ans en 2011. Durant ces cinq années, À go ! a accompagné une bonne centaine de jeunes entrepreneurs sociaux du Québec dans la réalisation de leurs projets. Outre les parcours d'idéation et de formulation de projets présentés lors de l'École d'été et de l'École d'hiver, le programme a offert en 2012 des formations sur la création d'une entreprise sociale à 14 participants triés sur le volet à partir de 40 candidatures, en suivant la méthode des cercles d'apprentissage. Le programme a ouvert un concours de bourses offertes à de jeunes entrepreneurs sociaux : 22 500 \$ de bourses ont été versés grâce à la généreuse contribution de nos partenaires, soit la Caisse d'économie solidaire Desjardins, les CDEC de Montréal,



Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et la Fondation J.A. Bombardier. Des conférences ont été présentées à plus de 250 personnes durant l'année. Grâce à un partenariat créé par l'INM avec HEC Montréal, 6 entrepreneurs sociaux ont reçu l'équivalent de 700 heures de services professionnels dispensés par des étudiants en gestion pour préparer leurs plans d'affaires ou procéder à des études de marché. Enfin, À go a organisé son premier « hold-up » avec la coopérative Initiatives. Un « hold-up » est une session de créativité de 90 minutes qui a pour effet de stimuler l'intelligence collective d'une douzaine de participants en vue d'aider un entrepreneur social à relever un défi. Enfin, nous avons tenu, en juin 2011, le 2<sup>e</sup> Rendez-vous des entrepreneurs sociaux, auquel ont participé plus de 150 personnes sur le thème de la rencontre entre les entrepreneurs sociaux et le monde des affaires.



## L'ÉCOLE FEMMES ET DÉMOCRATIE

Le Centre de développement femmes et gouvernance a confié à l'INM le mandat d'organiser et d'animer son école annuelle (un week-end, du 10 au 12 février), destinée à des jeunes femmes qui songent à faire de la politique. L'activité a été un succès et a fait salle comble avec plus d'une trentaine de jeunes femmes. Ce mandat est récurrent : l'INM organisera à nouveau l'événement deux autres années.

### 1.2 À L'ÉGARD DES ORGANISATIONS

Sous le vocable « INM Services-conseil », l'INM offre à des organisations désireuses de s'adapter à la participation citoyenne des services d'accompagnement dans l'organisation de démarches participatives qui leur permettent de dégager des consensus à l'égard de projets ou de politiques à mettre en œuvre.

#### INM SERVICES-CONSEIL

Dans le cadre de ce service, l'INM a complété, en 2011, plusieurs projets engagés au cours de l'année précédente et a conclu avec de nombreuses autres organisations des ententes de collaboration qui s'échelonnent sur plus d'une année :

- ▶ En juin 2011, l'INM a contribué à l'organisation du 3<sup>e</sup> Forum des jeunes ambassadeurs de la Francophonie des Amériques, avec le Centre de la Francophonie des Amériques.
- ▶ L'INM a mené au printemps 2011, à la demande du maire, une consultation publique sur le Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Saint-Bruno.
- ▶ Le 21 septembre ont été rendus publics les résultats de la démarche « Tout le monde à table », qui a permis de rejoindre quelque 15 000 personnes à la grandeur du Québec sur le thème de l'alimentation et de la préparation du repas en famille, en collaboration avec Extenso – un projet soutenu par Québec en forme.



# LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Agenda 21C

Culture  
aujourd'hui  
demain

► En novembre, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a dévoilé son Agenda 21 de la culture pour le Québec, un document qui reconnaît et définit le rôle de la culture dans le développement durable du Québec. Cet Agenda 21 a été rédigé à la suite d'une démarche délibérative dont l'INM a contribué à définir le concept et qu'il a en grande partie animée.

► En novembre, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement a tenu son Rendez-vous national de l'énergie pour discuter des résultats d'une démarche délibérative qui s'est étalée sur plus d'une année et pour laquelle les services de l'INM ont été requis afin de concevoir et de structurer la démarche.

► Toujours en novembre, l'INM a collaboré avec le CIRANO pour la conception et la réalisation d'un forum international sur la réforme du système de santé.

► De juin à octobre, l'INM a accompagné l'Office municipal d'habitation de Montréal dans la réalisation d'une démarche impliquant la participation de jeunes résidents de HLM à Montréal. Le but de la démarche était d'identifier des moyens de favoriser la participation des jeunes au sein des HLM.

► L'INM a aussi accompagné le Conseil interprofessionnel du Québec dans l'organisation d'un forum public sur l'éthique.

► À la demande du Comité d'évaluation environnementale stratégique sur **les gaz de schiste**, l'INM a présidé une consultation publique en décembre 2011 et produit un rapport, en mars 2012, qui met l'accent sur l'importance de la consultation des citoyens et sur l'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des gaz de schiste.

► En cours d'année, l'INM a été sollicité par l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'accompagner dans la planification et l'animation du 1<sup>er</sup> Forum mondial de la langue française, qui a eu lieu à l'été 2012 à Québec et qui a réuni 1900 participants de près de 100 pays.

► L'INM a aussi obtenu un mandat pour l'organisation d'une démarche de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui souhaite mobiliser, pendant deux ans, toute la communauté éducative dans la redéfinition de son approche interculturelle.

► L'Espace pour la vie, qui regroupe le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium et le Biodôme, a fait appel aux services de l'INM pour animer une démarche de consultation auprès des diverses parties prenantes pour définir une approche participative d'appropriation par les citoyens de ces lieux publics.

► L'INM a organisé, en septembre 2011, la 10<sup>e</sup> Assemblée mondiale de Civicus, réunissant quelque 800 participants de 130 pays, issus de la société civile, pour discuter du rôle de la société civile dans le monde.



- ▶ L'INM a siégé au Comité de la programmation spéciale (ouverte au grand public) du 80<sup>e</sup> congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), tenu en mai 2012. Le comité avait pour tâche de proposer des activités susceptibles de favoriser un meilleur dialogue entre la science et la société ou entre les scientifiques et les citoyens. L'INM a organisé quatre activités au cours de ce congrès, dont une table ronde sur le thème suivant : « De l'indignation à l'action ».

## LE LABIS : MÉTHODE COLLABORATIVE POUR L'INNOVATION SOCIALE

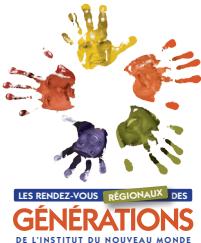
L'INM s'est engagé depuis quelques années dans l'innovation sociale. En 2011 et en 2012, il a consolidé sa participation au Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), qui regroupe une vingtaine de personnes leaders de l'innovation sociale au Québec, issues tant des milieux universitaires que des milieux de pratique.

L'INM a soumis également au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) un projet de création d'organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) dans le cadre d'un concours au terme duquel un seul projet était retenu. Le projet de l'INM, qui consistait à créer un OLTIS dans le domaine de la gouvernance collaborative, n'a pas été retenu.

Cependant, l'INM a conçu un nouveau programme, qui est désormais offert aux organisations désireuses de mettre en œuvre un processus collaboratif de réflexion sur des solutions novatrices à des problèmes sociaux complexes, le LABIS (Laboratoire d'innovation sociale). Le LABIS est une méthode inspirée de la théorie U d'Otta Sharmer : celle-ci consiste à réunir, sur une période prolongée, les parties prenantes d'un problème difficile à résoudre et, par différentes approches créatives, à identifier, expérimenter, puis diffuser une innovation sociale qui répond à ce problème. Le LABIS a été lancé le 11 mai 2012 à l'occasion du congrès de l'Acfas. Ce programme bénéficie de l'aide financière de la Fondation de la famille J.W. McConnell.



## 2. L'ANIMATION D'UN DÉBAT CONTINU SUR LES ENJEUX ESSENTIELS POUR LA SOCIÉTÉ



### 2.1 PRENDRE L'INITIATIVE DE DÉMARCHES DÉLIBÉRATIVES D'ENVERGURE

#### LES RENDEZ-VOUS DES GÉNÉRATIONS

L'INM a complété en octobre 2011 une vaste démarche participative, étalée sur plus de deux ans, sur le thème du vieillissement de la société : les Rendez-vous des générations. Cette démarche a permis d'accoucher de la Déclaration des générations, adoptée lors du Rendez-vous national. Cette déclaration est le fruit des échanges organisés dans toutes les régions du Québec en 2009, en 2010 et en 2011. Plus d'une centaine d'activités régionales, auxquelles ont participé plus de 4 000 citoyens, ont permis de dégager les principes et les pistes d'action pour mettre en œuvre un nouveau contrat social entre les générations au Québec. Les résultats de la démarche feront l'objet d'un livre, à paraître à l'automne 2012. En marge du Rendez-vous national, l'INM a participé à l'organisation d'une journée d'orientation de la recherche sur le thème du vieillissement avec le Fonds de recherche du Québec sur la société et la culture (FRQSC). Cette journée réunissait des chercheurs et des praticiens en vue de définir des pistes de recherche scientifique que le Fonds voudrait subventionner au cours des prochaines années sur ce thème d'une extrême importance pour l'avenir de la société québécoise.

#### LA CONVERSATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR MINIER DU QUÉBEC

L'INM a pris l'initiative de lancer une vaste démarche participative pour réfléchir au développement minier au Québec dans le contexte du Plan Nord et d'un boom minier à l'échelle planétaire. La démarche a été soutenue par l'industrie minière. L'INM a toutefois pris toutes les mesures nécessaires pour garantir son indépendance. Une entente écrite, publique, a été signée avec les bailleurs de fonds sur le principe sacré de non-ingérence de l'industrie dans la démarche. De plus, un comité consultatif auquel ont participé des représentants des mouvements écologistes, des municipalités, des syndicats, des groupes de citoyens, aux côtés de ceux de l'industrie, a permis à l'INM de veiller à ce que la démarche soit non partisane. Au total, quelque 500 personnes ont participé aux 11 rencontres tenues dans 10 villes du Québec entre mars et mai 2012. Une centaine d'entre eux ont participé aux discussions par le biais d'une plateforme délibérative en ligne. Environ 2 000 citoyens ont téléchargé la documentation objective produite par l'INM pour alimenter les discussions. La démarche a fait l'objet de 245 reportages qui ont permis de réaliser quelque 8 millions de contacts médiatiques avec des lecteurs et des auditeurs. Elle a aussi permis de faire ressortir les conditions préalables à une vision partagée du développement minier au Québec : la transparence et l'accès à l'information, la consultation impérative des citoyens en amont des projets, une révision du régime de redevances et une évaluation avantages-coûts du développement minier. Les citoyens ont exprimé des préoccupations d'ordre économique : ils souhaitent une équité dans la maximisation





## LA DÉCLARATION DES GÉNÉRATIONS

*Ratifiée lors du Rendez-vous national des générations, qui a eu lieu les 15 et 16 octobre 2011 à Montréal, la Déclaration des générations a été adoptée par des citoyens de tous les âges et de toutes les régions du Québec. Cette déclaration définit les principes d'un nouveau contrat social entre les générations au Québec. Elle est le fruit d'une vaste démarche citoyenne réalisée ces deux dernières années où plus de 4 000 personnes ont participé à des activités de dialogue intergénérationnel.*

### PRÉAMBULE

**N**ous voici arrivés à un carrefour de notre histoire. Grâce à l'allongement de la vie, quatre et même cinq générations de citoyens seront amenées à vivre et à vieillir ensemble. La transformation de la famille, des liens sociaux et des solidarités, la précarisation du travail, la crise de la démocratie de même que les préjugés relevant de l'âgisme ou du jeunisme risquent de rendre plus difficile le vieillissement individuel et de faire percevoir le vieillissement collectif comme une menace.

Depuis deux ans, à travers les divers Rendez-vous des générations organisés dans toutes les régions du Québec par l'Institut du Nouveau Monde et ses partenaires, nous avons échangé nos perceptions, nos questionnements et nos propositions en vue de bâtir une société pour tous les âges. Comme première conclusion de ce dialogue, la présente Déclaration des générations pose les balises d'un nouveau contrat social :

- ▶ Nous croyons que la vitalité du peuple québécois, de sa culture et de sa démocratie ainsi que le développement durable du Québec exigent la prise en compte de tous les acteurs sociaux, quels que soient leur âge et leur génération, leur genre et leur orientation sexuelle, leur histoire et leur culture d'origine, leurs différences ou la région de laquelle ils proviennent.
- ▶ Nous affirmons que le vieillissement de la population du Québec, dans toute sa diversité, est un levier pour le développement collectif. L'apport de tous les citoyens et citoyennes de chacune des générations doit être valorisé, au croisement des énergies et des expériences, de la mémoire et de l'innovation, de la vie privée et de la vie publique.
- ▶ Nous nous engageons à travailler à ce nouveau contrat social basé sur l'équité entre les générations, sur une juste redistribution de la richesse, sur le droit de toute personne à l'éducation, à la santé, à la qualité de la vie, à la solidarité et au plein développement, et ce, à tout âge.
- ▶ Nous réclamons une réelle politique des âges qui favorisera le dialogue et la solidarité entre les générations, que ce soit en famille, à l'école, au travail, dans les loisirs ou les milieux de vie, et qui permettra d'apprivoiser le vieillissement, pour le bien commun.

des retombées du développement minier pour les générations futures (en préparant l'après-boom) et pour les régions du Québec, qui réclament leur part des redevances. Ils veulent plus de transformation du minerai au Québec et des participations au capital des entreprises afin de recevoir une part des bénéfices. Les préoccupations sociales et environnementales ne sont pas en reste. Un développement minier ne pourrait avoir lieu au détriment de la qualité de vie des citoyens concernés et de la protection de l'environnement, dans une optique de développement durable.

### LES INÉGALITÉS SOCIALES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les démarches délibératives de l'INM prennent le nom de « rendez-vous stratégiques ». Les deux prochains porteront sur les thèmes suivants :

- ▶ Les inégalités sociales, qui sont en hausse au Québec comme partout en Occident;
- ▶ La démocratie et la participation citoyenne.

Ces deux rendez-vous stratégiques donneront lieu à diverses activités, qui vont se déployer en 2012 et en 2013, notamment la mise en place d'un centre de documentation sur le web, des publications, des tournées régionales, des conférences internationales et des forums délibératifs originaux.

## L'AGORA DU NOUVEAU MONDE : UNE PLATEFORME DÉLIBÉRATIVE EN LIGNE

L'INM met la dernière touche au développement d'une plateforme délibérative en ligne, qui le placera à l'avant-garde dans ce domaine. La plateforme est développée en collaboration avec l'organisation Imagination for People, un consortium franco-qubécois férus d'innovation technologique et sociale.

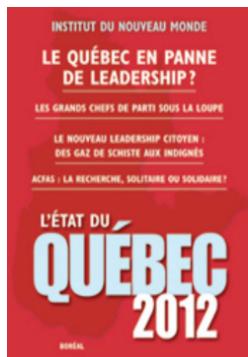
L'Agora du Nouveau Monde prendra le relais de Parole citoyenne, une plateforme d'expression citoyenne axée sur la production vidéo, dont l'INM avait hérité de l'Office national du film et qui sera bientôt transférée à un nouvel opérateur.

### 2.2 L'INFORMATION AU SERVICE DE LA PARTICIPATION

Depuis l'origine, l'INM a conçu une approche qui se conjugue en trois verbes : s'informer, débattre et proposer. Pour donner des résultats, une démarche doit commencer par l'information des citoyens sur le sujet abordé. Cette information permet de favoriser une délibération éclairée. Celle-ci peut alors déboucher sur des résultats, prenant la forme de propositions, de recommandations, de déclarations et de projets.

L'information a donc toujours été au cœur des actions de l'INM. Pour chacune de nos démarches et chacun de nos rendez-vous stratégiques, la première étape consiste toujours à rassembler une information pertinente.

En 2012, l'INM a produit entre autres six fascicules d'information sur les enjeux miniers. Ces fascicules, faciles d'approche, ont été lus par plus de 2 000 personnes. Ils ont été indexés par des bibliothèques et consultés par des ministères. Les participants à la Conversation publique sur l'avenir minier du Québec leur ont donné une note de 96 % de satisfaction. La même chose avait été faite pour les Rendez-vous des générations.



### L'ÉTAT DU QUÉBEC : LA RÉFÉRENCE SUR LE QUÉBEC

La publication phare de l'INM demeure toutefois son *État du Québec*, ouvrage de référence d'environ 500 pages, publié chaque année, et auquel collaborent quelque 75 auteurs, dont les meilleurs experts québécois dans leur domaine. *L'état du Québec* fait le bilan de tout ce qui se passe au Québec dans tous les domaines, il fournit les statistiques à jour sur les principaux enjeux et une chronologie des événements de l'année écoulée. Cet ouvrage propose des analyses documentées dans un langage accessible. Il publie des recherches inédites. Depuis trois ans, il est publié en collaboration avec l'Acfas aux Éditions du Boréal.

L'édition 2012 avait pour thème le leadership au Québec. Elle comporte aussi un dossier sur le Plan Nord et sa section habituelle sur l'état de la recherche au Québec, publiée en collaboration avec l'Acfas et les trois fonds subventionnaires québécois.

### UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE D'INFORMATION

En complément de sa plateforme de délibération en ligne, l'INM peaufine également son projet de plateforme numérique d'information, qui regroupera l'ensemble des produits d'information réalisés par l'INM, dans une forme accessible et, bien entendu, adaptée à l'univers numérique. Le projet devrait se réaliser en 2013.

### 3. LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ESSENTIELLE À L'EXERCICE ET AU DÉVELOPPEMENT DES DROITS DÉMOCRATIQUES

Le troisième axe stratégique de l'INM consiste à promouvoir la participation citoyenne notamment comme une condition essentielle de l'exercice et du développement des droits démocratiques.

Il va sans dire que l'ensemble des activités de l'INM contribue à promouvoir la participation citoyenne. Les écoles d'été, par exemple, tout en fournissant aux participants des outils pour améliorer leurs compétences civiques, sont aussi un moyen de promotion de la participation citoyenne non seulement auprès des jeunes, mais également auprès de l'ensemble de la société par l'entremise des médias d'information.

C'est la même chose pour les rendez-vous stratégiques de l'INM ou toute autre démarche délibérative : en faisant participer des citoyens, on promeut leur plus grande participation. Les mandats réalisés auprès des organisations participent également de cette promotion.

De même, chaque fois que l'INM ouvre un espace de délibération et de participation, il se porte à la défense des droits démocratiques.

L'Institut est désormais reconnu comme une référence en participation citoyenne. Il est, à ce titre, de plus en plus sollicité pour en parler dans des forums, colloques et autres événements de portée locale, nationale ou internationale.

#### LA RÉFÉRENCE EN PARTICIPATION CITOYENNE

De plus en plus, des organisations font appel à l'INM pour comprendre et expérimenter divers processus de participation citoyenne. À cet égard, en 2011 et en 2012 :

- ▶ L'INM a animé un atelier sur l'acceptabilité sociale à l'occasion du Forum Tremblant, organisé par la firme National, sur le thème de la responsabilité sociale des entreprises.
- ▶ L'INM a animé une formation sur l'organisation des consultations publiques pour les responsables de l'urbanisme à la Ville de Québec.
- ▶ L'INM a agi comme Grand Témoin au premier sommet santé-citoyens organisé à Paris par l'Agence régionale de la santé.
- ▶ L'INM a participé à la conférence internationale Démocratie et participation, qui s'est tenue à Paris en octobre 2011.
- ▶ Le Directeur général des élections du Québec a fait appel à l'INM afin de réfléchir et de proposer des stratégies pour favoriser la participation électorale des jeunes.



- ▶ Élections Canada a invité l'INM à participer à un séminaire de réflexion sur le thème de la participation électorale des jeunes.
- ▶ Le directeur général de l'INM a poursuivi, en 2012, son fellowship au sein de la Fondation Carold pour la participation et le changement social sur le thème de la participation citoyenne en rapport avec l'innovation sociale.
- ▶ L'INM a organisé, en marge de l'Assemblée mondiale de Civicus, un atelier international sur le concept d'évaluation et d'indice de la société civile.
- ▶ L'INM a animé un atelier sur la consultation publique aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
- ▶ L'INM a tenu, en mai 2011, son 4e Colloque annuel sur la participation citoyenne au congrès de l'ACFAS.
- ▶ Enfin, l'INM a tenu, en 2011, son 3<sup>e</sup> Festival de l'expression citoyenne, qui prend la forme d'animations de rue et utilise les outils de la Caravane citoyenne, conçue par l'INM en 2008 pour les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, puis adaptée à différentes thématiques par la suite.

## PARTICIPATION DE L'INM AU DÉBAT PUBLIC SUR LA DÉMOCRATIE

Dans son histoire, l'INM a produit et présenté à diverses instances des mémoires ou des avis sur la participation citoyenne. Cela a été le cas sur la participation des personnes issues de l'immigration à l'occasion des travaux de la commission Bouchard-Taylor, sur la participation des citoyens dans le système de santé, sur la participation électorale des jeunes, sur le financement des partis politiques auprès du DGEQ, sur la participation des nations autochtones aux débats démocratiques de la société québécoise.

L'INM a également publié deux livres : un guide sur la participation électorale au palier municipal et un guide sur la participation citoyenne dans le domaine de la science.

En 2012, l'INM s'est prononcé publiquement sur la question de la participation citoyenne et la nécessité du dialogue social durant le conflit étudiant. Il a publié un bilan de la Conversation publique sur l'avenir minier, qui met l'accent sur la consultation des citoyens en amont des projets miniers.

Dans son blogue, le directeur général publie des textes sur l'importance de la participation citoyenne, de la participation électorale, de la consultation publique.

L'INM a proposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'élaborer des services d'appui aux municipalités sur l'information, la consultation et la participation des citoyens. Nous avons également présenté un avis sur la participation publique à l'occasion de l'Évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste.

Cette fonction de l'INM est appelée à prendre de plus en plus d'importance. Avec l'expérience accumulée et la reconnaissance de son expertise, l'INM est désormais appelé à intervenir sur ces questions, pour lesquelles il est considéré comme un expert.

Le Rendez-vous stratégique de l'INM sur la démocratie et la participation citoyenne, amorcé en 2012, aura pour objet de bien définir les besoins en matière de participation ou de réforme démocratique et permettra de commander des études, des enquêtes et des recherches sur cette thématique, de colliger les meilleures pratiques à l'échelle mondiale et de formuler des recommandations auprès des gouvernements et des acteurs sociétaux concernés et de faire de la formation et de l'éducation à ce sujet.

## 4. UNE ORGANISATION DONT IL FAUT CONSOLIDER LES ASSISES



L'INM est une jeune organisation âgée de moins de 10 ans. Après 8 années d'activités, il compte une quinzaine d'employés permanents et un budget de l'ordre de 3 millions de dollars. Il ne dispose d'aucun financement pour son fonctionnement de base. Tous ses projets s'autofinancent, par des frais d'inscription, des commandites ou des subventions. Les dons constituent une partie infime de son financement.

### UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE

Le modèle économique de l'INM est viable. Son indépendance est garantie par la diversité de ses sources de revenus. Mais il doit consolider ses assises et cherchera, dans les prochaines années, à construire des partenariats avec des organisations publiques, privées ou philanthropiques qui poursuivent des objectifs communs aux siens.

Pour l'année 2011-2012, l'INM a dégagé un surplus de l'ordre de 40 000 \$, ce qui lui permet d'effacer complètement le déficit accumulé en 2007 et en 2008 dans un contexte économique difficile.

### LE POULS DE NOS MEMBRES ET SYMPATHISANTS

L'INM a également vérifié si ses ambitions et ses projets correspondaient aux volontés de ses membres, de ses abonnés, de ses sympathisants et de ses partenaires par le biais d'un sondage et d'une série d'entrevues ciblées. De ce sondage découlent d'une part la nouvelle insistance de l'INM à produire de l'information et de la documentation de qualité sur les grands enjeux de la société québécoise – une demande de nos membres et de nos sympathisants –, et d'autre part la volonté affirmée d'intervenir publiquement sur les questions de participation citoyenne et de démocratie.

Le principe d'appuyer le développement des compétences civiques est largement soutenu et il constitue, surtout lorsque l'INM s'adresse aux jeunes, un trait distinctif de l'organisation.

Nos membres et sympathisants souhaitent aussi que l'INM leur crée le plus souvent possible des occasions d'exprimer leurs points de vue et d'échanger avec d'autres citoyens sur les grands enjeux de l'heure : la création de l'Agora du Nouveau Monde a cette fonction. Enfin, nombreux sont les partenaires actuels et potentiels qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'accompagnement de l'INM, un besoin qu'INM Services-conseil viendra combler.

## L'ÉQUIPE DE L'INM

L'INM est doté d'une équipe professionnelle dont la taille varie de 17 à 25 personnes selon les périodes de l'année, dont un noyau d'une quinzaine de permanents, appuyés par des consultants, des contractuels et des employés temporaires.

Au cours de l'année, à l'interne, nous avons procédé à une réorganisation avec la création de six directions qui recoupent, en plus de la direction des finances et de l'administration, les cinq stratégies, regroupées en trois axes, qui composent le plan d'action de l'INM, soit : Communications; Recherche et publications; Développement des compétences et mobilisation citoyennes; Participation et délibération publique; et INM Services-conseil. Cette nouvelle structure permet de favoriser une meilleure livraison des projets en même temps qu'un développement des différents produits, programmes et services de l'INM.

## L'ÉQUIPE DE L'INM

Au 31 mars, l'équipe de l'INM était constituée des personnes suivantes : **Michel Venne**, directeur général; **Paule Gagnon**, directrice Stratégie et Communications; **Pascal Grenier**, directeur Finances et Administration; **Julie Caron-Malenfant**, directrice INM Services-conseil; **Geneviève Baril**, directrice Développement des compétences et Mobilisation citoyennes; **Sophie Gélinas**, directrice Participation et délibération publique; **Miriam Fahmy**, directrice Recherche et Publications; **André Fortin**, conseiller à l'animation créative et à l'innovation sociale; **Anne-Laure Putigny**, coordonnatrice À go, on change le monde !; **Louis-Philippe Lizotte**, chargé de projet, production d'événements et logistique; **Malorie Flon**, chargée de projet (Civicus); **Nicolas Zorn**, chargé de projet (rendez-vous stratégiques); **Alexandre Warnet**, chargé de projet (École d'été); **Simon Lafourture**, producteur délégué (Civicus); **Roch Bilodeau**, relationniste; **Lyne Richer**, responsable des partenariats et des commandites; **Khoudia Ndiaye**, agente de communication; **Adaée Lacoste**, agente de projet; **Aude Leroux-Lévesque**, édimestre; **Rajae Nuiji**, adjointe administrative; **Benjamin Cerantola**, agent de recherche; **Léa Champagne**, Merlin Trottier-Picard; **Mai-Ahn Tran-Ho**, agents de mobilisation.









**DES CITOYENS**

**DES IDÉES**

**DES PROJETS**

**L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE** est une organisation non partisane dont la mission est d'encourager la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec. L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités, l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « informer, débattre, proposer ». Organisation sans but lucratif ayant le statut d'organisme de bienfaisance, l'INM a lancé ses activités le 22 avril 2004 à Montréal, en présence de quelque 300 citoyens.

**INSTITUT DU NOUVEAU MONDE**

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1030, Montréal (Québec) H3A 1E4  
514 934-5999 | 1 877 934-5999

**[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)**